



Association VOGUE MASSALIA

Assemblée Générale ordinaire du 06/12/2014

Procès-verbal

Les membres de l'association **Vogue Massalia** se sont réunis en Assemblée Générale le 06 décembre 2014 à 14 heures, au Centre municipal de Voile, 2 Promenade G. Pompidou, 13007 Marseille, sur convocation du président envoyée aux membres le 25 novembre 2014.

Après avoir constaté que 19 membres sont présents ou représentés, le président déclare le quorum (9) atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 14h25.

L'assemblée est présidée par Jean-Patrick Guéritaud en qualité de président en exercice de l'association et M. Lin Burki en est nommé secrétaire.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Présentation et vote du rapport moral et du rapport d'activité de l'année 2014.
- Présentation et vote du rapport financier 2014 clos le 21/10/2014
- Présentation du programme d'activité 2015
- Présentation et vote du budget prévisionnel pour l'année 2015.
- Candidature et élection du nouveau Conseil d'administration.

I- RAPPORT MORAL du président

Le président présente le rapport moral et les activités de l'association pendant l'année 2014.

Il remercie les présents et accueille les nouveaux membres.

Il se félicite du dynamisme soutenu de plusieurs membres constituant une équipe d'animation efficace.

La politique de communication sur les réseaux sociaux mise en place en 2012 2013 se solde par une fréquentation importante de la yole par un public souvent néophyte que nous espérons fidéliser.

En 2014 nous avons enregistré **36 adhésions** (+ 50%) et, malgré la longue immobilisation du bateau, nous avons accueilli à bord 26 marseillais désireux de découvrir la yole.

Chantier de grand carénage.

Grace à un partenariat amical avec l'association Archéos qui dispose d'un vaste local mis à sa disposition par MPM dans l'anse du Pharo, nous avons pu disposer de ce local pendant deux mois (début décembre 2014 à fin janvier 2015) pour y réaliser un grand carénage de Massalia dans de bonnes conditions de travail.

L'intérieur de la coque a été complètement décapé et le bois mis à nu et traité par un antifongique puis deux couches de minium de plomb (« à l'ancienne »), avant de recevoir trois couches de peintures. Ce chantier a été l'occasion, en partenariat avec Olivier Auplat et le Lycée Poinso-Chapuis, de changer

sept courbes de banc en mauvais état. Les nouvelles courbes ont été réalisées en acacia, de plus fortes dimension. Diverses petites interventions ont également été effectuées sur la coque..

L'extérieur de la coque a reçu un ponçage / resurfaçage puis une nouvelle couche de laque.

La décoration conçue par le Peintre Officiel de la Marine John Pendray (avec sa signature sur la coque) a été refaite selon les cartons d'origine. Le travail réalisé par nos peintres amateurs a reçu l'approbation de l'artiste qui a accepté d'y réapposer sa signature.

Ce chantier, réalisé par les membres de l'association, a représenté 800 heures de bénévolat. La yole a été remise à l'eau le 1er février 2014 après une grande fête donnée dans le local du Pharo, à laquelle le maire du secteur, M. P. Menucci, nous a fait l'honneur de participer.

Navigations en rade de Marseille

Les navigations ont repris début février avec pour objectif l'entraînement d'un équipage pour participer au Défi Breton en Juillet dans le Golfe du Morbihan.

Que ce soit au large de la Pointe-Rouge, autour des îles du Frioul, au pied de l'Estaque ou dans l'écrin du Vieux-Port ressuscité, chaque navigation a permis de faire connaître notre bateau, son histoire, et le savoir-faire de ceux qui aiment à faire vivre le patrimoine maritime. Ces sorties en mer furent autant de belles occasions de faire découvrir la navigation sur Yole de Bantry à une cinquantaine de néophytes ou de marins chevronnés peu habitués à ce type de voiliers.

Après une période d'immobilisation forcée suite à un incident de navigation en mai (cf plus loin), la yole Massalia a repris ses navigations à Marseille début octobre.

Navigations en déplacement

A travers la yole Massalia, l'association Vogue Massalia a l'ambition de montrer que Marseille veut faire vivre son patrimoine maritime. La Yole Massalia et son équipage se veut l'ambassadrice de Marseille dans les grandes manifestations de patrimoine Maritime en France.

Escale à SETE

Du 17 au 21 avril Massalia a participé à la troisième édition d' « Escale à Sète », grand rassemblement maritime et populaire aux cotés des plus grands voiliers-école : *Sedov* et *Kruzenstern*, des yachts classiques, des thoniers, de toute une flottille de barques catalanes et autres voiles latines.

Le programme était surtout axé sur les rencontres entre marins et terriens : musicales avec près d'une centaine de groupes de toute la méditerranée, d'atlantique et même du Japon, culturelles avec de nombreuses conférences et associations locales, gastronomique avec les pêcheurs et joueurs qui ont assuré les repas des équipages.

Venus aussi pour naviguer, après la mise à l'eau et la découverte des canaux le jeudi, nous avons exploré l'étang de Thau le vendredi avec une traversée musclée vers Bouzigue et retour à l'aviron contre un vent toujours aussi frais.

Le samedi matin démonstration de manœuvres dans le port, devant un public nombreux, avec visite des autres bassins vers les grands voiliers et défi aux rameurs locaux. L'après-midi malgré l'annulation du vire-vire nous sommes sortis tirer quelques bords en mer, rentrés bien trempés pour les concerts du soir.

Dimanche de Pâques : déluge et repos matinal, puis profitant de l'accalmie encore une belle sortie en mer.

Le lundi matin dernier tour dans le port avec initiation à l'aviron de quelques invités, dernier repas d'équipage chez les joueurs et retraversée des canaux pour la sortie de l'eau et mise sur remorque.

La Valse des Capians (Bandol)

La yole Massalia et son équipage étaient inscrits pour participer à la sixième édition de la Valse des Capians à Bandol, du 29 mai au 1^{er} Juin. Le 30 mai, alors que nous participions au vire-vire de Bandol, la yole Massalia a été victime d'un abordage par un gros pointu, suite à un refus de priorité. Fortement endommagée, la yole a néanmoins pu rejoindre le port et être rapatriée à Marseille, où elle a dû rester immobilisée 5 mois, en attendant le règlement du contentieux d'assurances et du chantier de réparation.

Le président souligne à cette occasion l'importance de maintenir une veille attentive et constante pour largement anticiper les situations de conflit potentiel et prendre à temps les mesures qui s'imposent compte tenu du fait que la manœuvre de notre yole est beaucoup plus complexe que celle des voiliers qui nous entourent.

Le Défi Breton

L'Atlantic Challenge, est une compétition internationale de yoles de Bantry qui a lieu tous les deux ans dans un pays différent depuis 1986. Elle s'est déroulée cette année en France, dans le Golfe du Morbihan avec 16 pays participants, dont une yole française armée par un équipage issu de diverses associations françaises de yoles. Elle s'adresse exclusivement à des équipages mixtes de jeunes de moins de 25 ans.

Afin de permettre à un maximum de yoles françaises et d'équipages voile-aviron de bénéficier de la dynamique créée par cet événement et de naviguer aux côtés des meilleurs équipages internationaux de la discipline, l'association Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan et la Fédération Voile-Aviron ont créé le Défi Breton, en parallèle à l'événement, sur les mêmes sites, avec d'une sélection d'épreuves identiques à celles de l'Atlantic Challenge. Le Défi Breton est ouvert à tous les équipages et s'est déroulé du 23 au 26 juillet. Les deux compétitions ont regroupé une quarantaine de yoles de Bantry sur le même plan d'eau, dont quinze de nationalités diverses (russes, indonésiens, américains, canadiens, britanniques, irlandais, danois, etc) dans une ambiance très conviviale, amplifiée par une météo très favorable.

Grâce à la solidarité légendaire des gens de mer, l'association Vogue Massalia a pu faire naviguer ses adhérents pendant la période d'immobilisation de la yole Massalia.

Après plusieurs navigations d'entraînement en rade de Toulon sur la yole de l'association JEMVAR, puis nous avons pu participer au DEFI BRETON grâce au prêt de "Ma yole" par l'association VPGM. Dans ces conditions difficiles, l'équipage de Massalia s'est classé sixième au classement général, avec une belle performance dans la manœuvre complexe du transfert de sac et lors d'une régata à la voile.

Bilan des conventions et partenariats en cours

• Convention GRETA (Poinso-Chapuis)

Vogue Massalia a signé une convention de partenariat avec le Lycée de Formation Professionnelle Poinso-Chapuis dans le cadre de la formation à la charpente de marine. Cette convention offre la possibilité pour les stagiaires de naviguer sur la yole *Massalia* et d'en découvrir les particularités de gréement et de manœuvre. En contrepartie, certains travaux de maintenance nécessitant des moyens spécialisés (machines) peuvent être réalisés dans les ateliers du Lycée ou à bord de la yole dans le cadre de la formation des stagiaires. Des stagiaires de Poinso-Chapuis ont participé au chantier de carénage de la yole.

En contrepartie, deux sorties en navigation ont été organisées en 2014.

• Convention CPA (Luynes)

A l'initiative d'un membre de l'association, gardien à la prison de Luynes, une convention de partenariat avait été signée en 2012 entre l'association et le CPA (Centre pour Peines Aménagées) de la prison de Luynes afin d'offrir aux détenus en fin de peine une activité de réinsertion à bord de la yole *Massalia*. Des contraintes indépendantes de notre volonté n'ont pas permis de mettre cette convention en œuvre sur la période 2013-2014. Cette convention fait actuellement l'objet d'une procédure de renouvellement.

Cette convention permettra d'embarquer, lors de nos navigations habituelles, deux ou trois personnes du quartier de semi-liberté et du Centre pour Peines Aménagées de la prison de Luynes avec leur accompagnement. La particularité du public que nous accueillerons est l'une des raisons du temps mis à signer et mettre en œuvre cette convention. Nous devrions avoir très prochainement RdV avec les directeurs du centre pénitentiaire de Luynes pour la signer.

• Convention avec l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) d'Aix en Provence.

Un enseignant de l'ITEP, a pris contact avec Gilles Dravet à l'automne 2014 pour une rencontre au CMV au mois d'Octobre. La convention en cours de discussion consisterait à leur proposer des navigations en échange de services de charpenterie marine (carénage, petites réparations). Ils viendraient à 6 en semaine, donc cette convention nécessitera la présence en semaine d'un membre de l'association 3 à 4 fois dans l'année, le Jeudi.

• Convention avec la Direction du Nautisme et des Plages

Cette convention, qui a été signée en 2012, définit le cadre de notre présence au Centre Municipal de Voile (Base du Roucas Blanc). Elle nous permet l'amarrage de la yole et le parking de la remorque

pour un tarif de 600€ par an. Par contre, elle nous impose de libérer les lieux (parking et ponton) pour les grandes manifestations nautiques organisées par la Ville (Championnat d'Europe, Championnat du monde), ce qui occasionne des frais supplémentaires (location de véhicule, frais de stationnement, etc...). Nous avons dû libérer le site deux fois dans l'année. Toutefois, en septembre, la yole était absente du CMV pour réparations.

- **Pass'Mer**

En tant que membre fondateur du collectif d'associations Pass'Mer, Vogue Massalia est engagée dans un travail de longue haleine avec pour objectif la création d'un pôle de patrimoine maritime à Marseille.

- **Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen (FPMM)**

Vogue Massalia est membre de la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen (FPMM) et s'implique dans la réalisation des projets de mise en valeur de notre patrimoine maritime régional.

Par ailleurs, son président est membre du Conseil Consultatif Régional de la Mer (CCRM) mis en place par le conseil Régional PACA pour regrouper les initiatives au niveau régional.

En conclusion, le président se félicite du dynamisme de l'association et de l'importance du travail bénévole valorisé (cf le compte rendu financier) qui traduit la forte implication de certains membres dans le fonctionnement de l'association.

Il rappelle néanmoins l'importance de l'attention que chaque équipier doit porter en navigation à la sécurité. Dans cette perspective, une formation à la compétence de Chef de Bord sera ouverte en 2015 au sein de l'association aux équipiers qui le désirent. Une première réunion aura lieu en janvier 2015.

Il souligne l'effort qui doit être fait pour améliorer la situation financière (déficit important cette année) et souligne la lourde charge de travail pour quelques-uns.

Afin de faciliter la recherche de donateurs et sponsors, il a effectué au nom de l'association une démarche administrative auprès des services fiscaux pour la reconnaissance du statut d'organisme d'intérêt général. La réponse est attendue avant mai 2015.

Il lance un appel pour une aide dans le domaine de la gestion et de la communication. Il propose d'organiser des réunions de travail trimestrielles pour initier les membres qui le souhaitent à la gestion administrative et comptable de l'association et à l'utilisation des logiciels informatiques dédiés. La première réunion est fixée au 25 janvier 2015.

Le rapport moral est mis au vote et voté à l'unanimité.

II RAPPORT FINANCIER

Le président procède à la présentation du rapport financier.

L'exercice 2014 a été clos le 31/10/2014.

Le compte rendu financier de l'exercice est annexé au présent procès-verbal.

Au titre des dépenses, on remarque deux gros postes : le grand carénage pour plus de 2000€, et les déplacements pour 4700€, dont le Défi Breton pour 3160€, ainsi qu'une grosse dépense exceptionnelle correspondant au chantier de réparation (8500€).

Globalement, nous avons réalisé 33% des achats prévus, 67% des frais généraux prévus et 95% des « services extérieurs » tels que missions et déplacements.

Si on inclut les frais de réparation, nous avons dépassé de 50% le budget de dépenses prévu.

Au titre des produits, nous n'avons obtenu que 56% de la subvention demandée au CR PACA et 50% de celle demandée à la ville. Nous sommes par ailleurs sans nouvelles de la subvention demandée au CG 13, qui est toujours indiquée comme « en cours de traitement » sur le portail Internet du service.

Au total, nous n'avons donc touché que 46% des subventions demandées.

Au niveau des contributions équipage, on note aussi un déficit 15% qui n'est que partiellement compensé par plus de cotisations. Il conviendra à l'avenir d'être plus vigilant dans la gestion des inscriptions aux déplacements.

Au final, et si on exclut l'indemnisation assurance (généreuse) nous arrivons à un **déficit d'exploitation de 1300€** qui traduit la raréfaction de nos sources de financement et la nécessité d'en trouver de nouvelles.

Compte tenu des économies réalisées sur le chantier de réparation de la coque, l'indemnité d'assurance permet de provisionner 700€ pour le remplacement des flottabilités (voilerie), 900€ pour le remplacement du matériel de sécurité obligatoire et 1000€ pour l'achat de tenues d'équipage pour les déplacements. Une liste du matériel de sécurité à remplacer a été établie et validée par l'assemblée.

Donc, si on intègre l'indemnisation de la MAIF et les provisions pour dépenses nécessaires, on arrive à un déficit comptable de 153€.

A la clôture de l'exercice, l'association disposait de 8530€ sur le compte bancaire.

Bénévolat

Le président attire l'attention sur la valorisation du bénévolat en 2014 qui, outre la mise à disposition gratuite d'un véhicule et d'outillage, consiste essentiellement en heures travaillées au bénéfice de l'association pour la maintenance du bateau et la communication associative. Ce bénévolat est chiffré à 14490€ soit une somme pratiquement équivalente au budget de l'association.

- Prêt d'un véhicule Iveco tracteur pour le Défi Breton en juillet (2400 km AR) et d'un véhicule 4x4 en septembre pour le transfert au chantier de La Ciotat.

Un accrochage routier avec la remorque à La Ciotat a été l'occasion, lors d'un entretien avec la MAIF, de mieux cerner en détail les conditions d'assurance qui devront être appliquées à l'avenir pour les prêts de véhicules.

- Prêt d'outillage pour l'entretien du bateau.
- Travail bénévole tout au long de l'année pour l'entretien du bateau, dont plus de 800 heures pour le chantier de carénage, la gestion et la communication de l'association.

Après discussion, le rapport financier est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

III-PROGRAMME D'ACTIVITES 2015

Navigation à Marseille

Compte tenu du fait que le carénage annuel ne sera pas nécessaire avant le fin 2015, les navigations reprendront dès le mois de janvier, si la météo le permet. Elles seront mises à profit pour assurer la formation pratique de futurs chefs de bord.

Des navigations en rade seront organisées dans le cadre des partenariats de l'association avec le Lycée Poinso-Chapuis, le CPA de Luyne et les associations partenaires de Vogue Massalia (MACT, Pass'Mer).

Navigations en déplacement

Deux déplacements importants sont annoncés pour 2015 auxquels Massalia et son équipage participeront.

La semaine du Golfe du Morbihan. Cette manifestation bisannuelle est actuellement le plus grand rassemblement de voiliers de tradition en France. Massalia sera présente comme lors des éditions précédentes.

Port-Vendres et ses voiles. Il s'agit d'une première manifestation organisée en Languedoc sous l'égide de la Fédération Voile-aviron, qui ambitionne de rassembler tous les types de voiliers de patrimoine régionaux.

En Région PACA, nous participerons également aux *Voiles d'en Haut* sur le lac de Serre-Ponçon et, si

les dates retenues le permettent, à la *Ronde des Pointus* de Sanary.

Sur invitation de la SNAGAT (Grau d'Agde) un WE en déplacement pour naviguer sur l'Hérault et à son embouchure sera organisé. Ce déplacement servira de préfiguration pour une manifestation de plus grande ampleur annoncée pour 2016.

Les équipiers de Vogue Massalia participeront aussi à diverses manifestations de patrimoine, dans le cadre d'échanges d'équipiers entre associations dont *La route de l'Amitié* le long des côtes de Bretagne Sud).

Vie associative et partenariats

L'association organisera en 2015, au bénéfice de ses membres, des réunions de formation à la compétence de Chef de Bord de yole, en préparation du brevet Fédéral et des réunions de formation à la gestion associative et à l'emploi des outils de communication sur Internet.

Un stage fédéral de formation Voile-aviron sera organisé par le FVA sur le WE du 01/05/2015 auquel les équipiers sont invités à s'inscrire.

Vogue Massalia participera aussi aux commissions de travail de Pass'Mer dans le cadre de l'animation de la darse du MUCEM, de la recherche d'un site d'activité patrimoniales (Pharo ?).

L'assemblée prévoit l'achat de tenues d'équipage avec broderie du logo de l'association. Ces tenues seront revendues avec un léger bénéfice au profit du budget de fonctionnement de l'association.

Communication

Dans le cadre de la refonte intégrale du site Internet de l'association, effectuée bénévolement par Guillaume Guéritaud, web designer, un travail d'harmonisation des outils informatiques de communication de l'association (Site web, forum Aneantis.com, page Facebook) sera entrepris pour optimiser la communication de l'association envers le public le plus large possible.

IV-BUDGET PREVISIONNEL

Pour permettre de réaliser ce programme, un budget prévisionnel est établi et présenté par Jean-Patrick Guéritaud. Il est présenté en annexe.

L'assemblée autorise le renouvellement de nos demandes de subvention auprès de la Ville de Marseille (DNP) pour un montant de 2000€, le Conseil General des BdR pour un montant de 1500€ et le Conseil Régional pour un montant de 4500€.

Un groupe de travail est mis en place pour rechercher un soutien financier auprès de sponsors privés.

Le budget prévisionnel pour 2015 est mis au vote et adopté à l'unanimité.

V- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée procède au renouvellement des sortants du Conseil d'administration.

Sont élus au Conseil d'Administration :

Jacqueline Agnel, Lin Bürki, Jean Collinet, Carole Carletto, Gérard Delpech, Brigitte de Luca, Jules de Luca, Agnès di Domenico, Gilles Dravet, Jean-Patrick Guéritaud, Jeanne Méous, Laure Parvulesco, Hélène Patenne, Elodie Quaranta.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a clos l'assemblée générale à 17h30.

Il convoque une réunion du Conseil d'administration élu pour élire le bureau, et invite ensuite les membres présents à partager le pot de l'amitié.

Renouvellement du Bureau de Vogue Massalia

Sont élus au bureau de Vogue Massalia :

- Président : **Jean-Patrick Guéritaud.**
- Vice-Président : **Lin Bürki,**
- Secrétaire : **Gilles Dravet,**
- Trésorière : **Brigitte de Luca.**

Une liste des membres du bureau et du conseil d'administration est annexée au présent Procès-verbal.

Certifié Exact, Marseille le 20 décembre 2013

Le Président

Le secrétaire,

Jean-Patrick GUERITAUD

Gilles DRAVET